

Fiche d'Information :
**SISERI Système d'information de la surveillance de l'exposition aux
rayonnements ionisants**

Le système SISERI a été mis en place par l'IRSN, avec le soutien de la Direction générale du travail, dans le cadre de sa mission de participation à la veille permanente en radioprotection et en particulier pour l'exécution de sa mission réglementaire de gestion et d'exploitation des données dosimétriques concernant les travailleurs. Le système d'information SISERI permet de centraliser, vérifier et conserver l'ensemble des données individuelles de l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants en France, conformément aux dispositions ayant reçu un avis favorable de la CNIL.

SISERI permet également de mettre à disposition des médecins du travail (MDT), des conseillers en radioprotection (CRP) et des agents de contrôle, les données dosimétriques des travailleurs bénéficiant d'une surveillance dosimétrique individuelle (SDI), selon les règles fixées par le Code du travail. Les correspondants de l'employeur pour SISERI, éventuellement désignés par ce dernier, ont accès aux données administratives (identification du travailleur et données de contexte de l'exposition) qu'ils ont la charge de tenir à jour pour le compte de l'employeur. Depuis juin 2023, tout travailleur bénéficiant d'une SDI peut créer un compte personnel dans SISERI et accéder aux résultats le concernant. Les données de la base SISERI peuvent également être restituées, dans le respect des règles fixées par le code du travail, aux ayants droit, sur demande écrite.

Les données de surveillance enregistrées dans SISERI sont par ailleurs destinées à des exploitations statistiques dans une perspective d'optimisation de la radioprotection des travailleurs. Enfin dans le cadre d'études épidémiologiques, des informations dosimétriques non nominatives peuvent être fournies à des organismes de recherche dans le cadre d'une convention écrite entre l'organisme et l'IRSN.

Contact
Bureau d'Analyse et de Suivi
des Expositions
Professionnelles
<https://siseri.irsn.fr/>
Tél. : +33 (0)1 58 35 84 04
siseri@irsn.fr

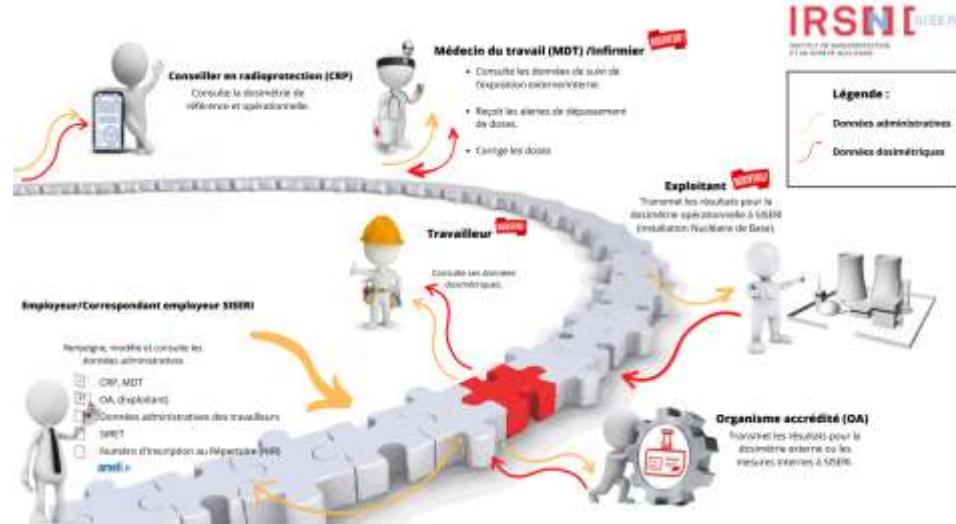
Adresse postale
Institut de Radioprotection et
de Sûreté Nucléaire
BP 17
92262 Fontenay-aux-Roses
Cedex

Envoi/réception des données dans SISERI :

Les informations dosimétriques ou les mesures d'exposition sont transmises dans la base de données via un accès Internet sécurisé, suivant des formats définis par l'IRSN (consultables sur <https://docs.siseri.irsn.fr>) ;

- par les organismes ou laboratoires accrédités pour la dosimétrie externe à lecture différée ou la mesure de l'exposition interne ;
- par les compagnies aériennes pour la dosimétrie du personnel navigant ;
- par les exploitants (ou les CRP) des INB pour la dosimétrie opérationnelle.

Principe de fonctionnement de SISERI :



Les droits d'accès aux informations administratives ou dosimétriques de SISERI sont précisés dans le tableau ci-dessous :

| ✓ en lecture seule ✓ en lecture et écriture ✗ pas d'accès | Données administratives | Données dosimétriques | |
|---|---|---|--------------|
| | | Dose externe (passive, « efficace », équivalente, opérationnelle) | Dose interne |
| Travailleur | ✓ | ✓ | ✓ |
| Employeur | ✓ | ✗ | ✗ |
| CES | ✓ | ✗ | ✗ |
| CRP | ✓ | ✓ * | ✗ |
| MDT | ✓ | ✓ | ✓ |
| Agents de contrôle (IT, IRP) | ✓ | ✓ | ✗ |
| Organismes de recherche | Dans le cadre d'une convention et dans le respect des exigences liées au secret médical | | |

* Transmission de la dosimétrie opérationnelle en INB par l'exploitant (ou le CRP)